

SERVICE

MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE DE NIVEAU 1 POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS DE L'ARTISANAT (URMA)

 **DATE LIMITE DE RÉPONSE:**
30 septembre 2020 à 16h00

PUBLIÉ LE
13 AOÛT 2020

Procédure:
Procédure adaptée

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

LE HAVRE SEINE METROPOLE

LE HAVRE SEINE METROPOLE

HOTEL DE LA COMMUNAUTE

19 rue Georges Braque

76085 LE HAVRE

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :Services généraux des administrations public

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE D
POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS DE L'ARTI

Référence 20AS-LHSM-794158

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRD22

Durée 60 mois

DESCRIPTION - Procédure de passation (cf. article 2-2 du règlement de la consultation)

La consultation est passée selon une procédure adaptée

- Prix (cf. article 3-1 du règlement de la consultation)

La consultation donnera lieu à un marché à prix forfaitaires.

- Phases (cf. article 3-2 du règlement de la consultation)

La mission se décomposera en cinq phases :

- * Préparation de la consultation
- * Conception de l'ouvrage
- * Préparation de chantier
- * Exécution/réalisation de l'ouvrage
- * Réception de l'ouvrage et période de garantie de parfait achèvement

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'Etat

Forme Prestation divisée en lots :Non

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue - Durée du marché - Délais d'exécution (cf. article 3-3 du règlement de la consultation)

Le marché sera conclu pour une durée allant de sa notification jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux correspondants y compris sa prolongation le cas échéant.

A titre d'information, la durée globale du marché est estimée à cinq ans.

Les délais d'exécution relatifs aux documents incombant au titulaire sont fixés au CCAP.

Conditions relatives au contrat

Financement Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, selon les dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique.

Forme juridique Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en tant que candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera

l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- DC 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/im2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants;
- DC 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/im2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- Présentation des propositions (cf. article 6 du règlement de la consultation)

* Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours de dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Il est précisé échéant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de 5 ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements : Correspondre avec l'Acheteur

Offres Remise des offres le 30/09/20 à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 01/10/20 à 09h00

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à la suite de la consultation suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et déposer leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier.

- A l'issue de la présente consultation, un avis d'attribution du marché sera publié sur le site internet de la Métropole de Havre Seine Métropole ».

- Examen des propositions (cf. article 7 du règlement de la consultation)

** La valeur technique des prestations, appréciée sur la base du mémoire technique et selon un classement croissant de mérite, notée sur 60 :

* Compréhension des enjeux, des objectifs du projet et du contexte de la mission, sur 20 points

* Pertinence de l'approche méthodologique pour exécuter la mission, sur 20 points

* Qualité de la composition et de l'organisation de l'équipe mobilisée, sur 20 points

** Le prix des prestations, apprécié sur la base du montant total HT indiqué à l'acte d'engagement
40.

La note maximale sera attribuée pour le moins cher et ensuite un classement relatif sera effectué (prix proposé par le candidat) x 40

- Négociation (cf. article 8 du règlement de la consultation)

Discussions avec tout ou partie des candidats :

L'acheteur peut librement et de sa seule initiative décider d'engager, ou de ne pas engager, ces discussions avec tout ou partie des candidats ; celles-ci ne constituent ni une obligation pour l'acheteur ni pour les candidats, qui demeurent tenus par leurs offres initiales pendant tout le temps de leur validité.

L'acheteur choisit librement les candidats avec lesquels il souhaite engager des discussions. Il n'est pas obligé de n'engager ces discussions qu'avec un seul candidat. S'il décide de ne discuter qu'avec un seul candidat ou qu'avec certains des candidats seulement, ces candidats sont ceux dont les offres initiales sont, en fonction de l'ensemble des critères de sélection figurant dans le règlement de la consultation, économiquement les plus avantageuses.

Marché périodique : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen

53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1

Tél : 02 35 58 35 00 - Fax : 02 35 58 35 03

greffe.ta-rouen@juradm.fr